

SYNTHÈSE

TVA déductible

Proportion d'utilisation dans le champ d'application de la TVA

Proportion d'opérations imposées

Réglementation en vigueur
Exclusions et restrictions en N

1^{re} étape - Calcul du coefficient de déduction provisoire en N

CAS provisoire de N

x

CTA provisoire de N

x

CAD définitif de début N

=

Coefficient de déduction provisoire

2^e étape - Calcul du coefficient de déduction définitif avant le 25/04/N+1

CAS définitif compte tenu de l'affectation réelle

x

CTA définitif de N

x

CAD définitif de début N

=

Coefficient de déduction définitif

3^e étape - Régularisation obligatoire

TVA facturée x (CDE définitif - CDE provisoire)

+

Régularisations annuelles

Régularisations globales (sur cession)

Cessions non soumises à TVA : reversement de TVA
Cessions soumises à TVA sur le prix total : complément de TVA